



**AMENAGEMENT de la
MAISON de
« LA FOURNELA »**

E X T R A I T

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2014/67

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 septembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL Gilbert

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} juin 2013 la maison de la Fournela est louée à Monsieur Colin BONNARD.

Cette petite maison n'est pas très fonctionnelle et certains aménagements seraient indispensables, notamment l'accès aux chambres situées à l'étage. Actuellement le premier étage n'est accessible que par l'extérieur, ce qui, en période hivernale, est très problématique.

Le locataire de la maison propose que la Commune achète un escalier intérieur et lui-même prendrait en charge sa mise en place (perçement de la dalle, installation de l'escalier, remise en état).

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de Monsieur Colin BONNARD telle que décrite ci-dessus,

ACCEPTE le devis de la Société DUMAS, 09240 LA BASTIDE DE SEROU, fournisseur de la SAMSE à BOURG D'OISANS, concernant la fourniture d'un escalier intérieur, pour un montant total de 2 038,63 € HT.

SOLLICITE l'aide financière du Conseil général de l'Isère et de la Communauté de Communes de l'Oisans,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de ces décisions.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

